

CE
DÉCLARATION DES PERFORMANCES
No. PBREVBIII-001

1. Code d'identification unique du produit type:
CARREAUX CÉRAMIQUES PRESSÉS EN SEC, AVEC ABSORPTION D'EAU E > 10%
2. Usage ou usages prévus:
POUR MURS INTÉRIEURS
3. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant:
KERABEN GRUPO S.A.U. Ctra. Valencia-Barcelona Km 44,3 12520 Nules (Castellón) España
4. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances:
Système 4
5. Nom et numéro d'identification de l'organisme notifié: **N'applique pas**
6. Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles		Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu (Décision 96/603/EEC modifiée)		Classe A1	EN 14411
Force de rupture (ISO 10545-4)		≥ 600 N	
Adhésion avec ciment colle		Classe C1: ≥ 0,5 N/mm ²	
Émission de substances dangereuses (cadmium/plomb)		NPD	
Durabilité pour	Usage interieur	Conforme	

*Les performances du produit identifié au point 1 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 6.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 3.*

- Vérifier avant la pose modèle, nuance, calibre et qualité. Ne pas mélanger calibres.
- Ce produit ne doit pas être installé à l'extérieur
- Le matériel doit être posé avec un minimum de joint : 1,5 mm pour produits rectifiés ou 2,5 mm pour produits non rectifiés.
- On laissera quelques 5 millimètres libres sur les murs présentant des angles internes pour la dilatation éventuelle des pièces. Il est obligatoire de prévoir et de mettre en oeuvre conformément aux règles de l'art, les joints périphériques de 5 mm pour les surfaces de plus de 7 m² de même que les joints de dilatation de 5 mm pour les surfaces comprises entre 20 et 40 m² pour l'extérieur et du doublé pour les surfaces intérieures. La pose sans joints n'est préconisée sous aucun point de vue technique.
- En zone de contact avec l'eau (douches, cuisine, etc), il est préconisé d'utiliser des joints hydrofuge-epoxy et garantir la complète imperméabilisation du carrelage.
- Il est recommandé de protéger les sols et les murs si après la pose, d'autres travaux doivent être réalisés requérant l'emploi ou le déplacement d'objets, tels que des escaliers, et de les protéger également contre les rayures, les taches ou les chocs dus à la chute d'objets pendant ces travaux.
- Pose non-decalée.
- Ne pas utiliser de détergent en poudre, ni d'acides, ni alcalines, ni d'éponges agressives, ni aucuns produits abrasifs. Il suffit d'utiliser un chiffon humide avec un savon neutre.
- Sachant que le pose du produit implique l'acceptation de ce dernier, on n'acceptera aucune réclamation concernant le matériau posé suite au non-respect de ces conditions.

KERABEN GRUPO

KERABEN GRUPO, S.A.U.



Ricardo Martínez Rodríguez
Director Departamento Calidad